**45ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Jordanie**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 25 janvier 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de la Jordanie et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3ème cycle.

Dans un esprit constructif, le Luxembourg souhaite faire les quatre recommandations suivantes à la Jordanie :

1. Supprimer les dispositions de la loi relative à la prévention du terrorisme et de la loi sur la cybercriminalité érigeant en infraction l’expression ;
2. Modifier la loi sur le statut personnel et toutes les lois discriminatoires à l’égard des femmes et des filles ;
3. Renforcer le dispositif de lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence exercée contre les enfants ;
4. Mettre fin au harcèlement des personnes et des associations représentant des groupes marginalisés, notamment les personnes LGBT.

Nous souhaitons plein succès à la Jordanie dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[158 mots – 1 min 10 secondes]